Date de publication : 6 juin 2024

Envoyé en préfecture le 05/06/2024
Reçu en préfecture le 05/06/2024
Publié le
ID : 085-200059079-20240528-D03_05_2024-DE

Commune :
SEVREMONT (090)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : 180 A
Feuille(s) : 180 A 03
Qualité du plan : Plan régulier avant 20/09/2023

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 731 A

Document vérifié et numéroté le 22/09/2023
A PTGC VENDEE LA ROCHE SUR YON
Par Thierry LEOST
INSPECTEUR CADASTRE
Signé

Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 22/09/2023
Support numérique : ----------

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : ---------- effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le ---------- par ---------- géomètre à ----------.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A ---------- , le ----------

Modification selon les énonciations d'un acte à publier

D'après le document d'arpentage dressé
Par JEANNEAU F. Pouzauges (2)
Réf. : P 039-230622-EP
Le 20/09/2023

Pôle Topographique Gestion Cadastrale VENDEE
Cité administrative Travot
Rue du 93ème RI
BP 767
85020 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Téléphone : 02 51 45 12 39

ptgc.850.la-roche-sur-yon@dgfip.finances.gouv.fr
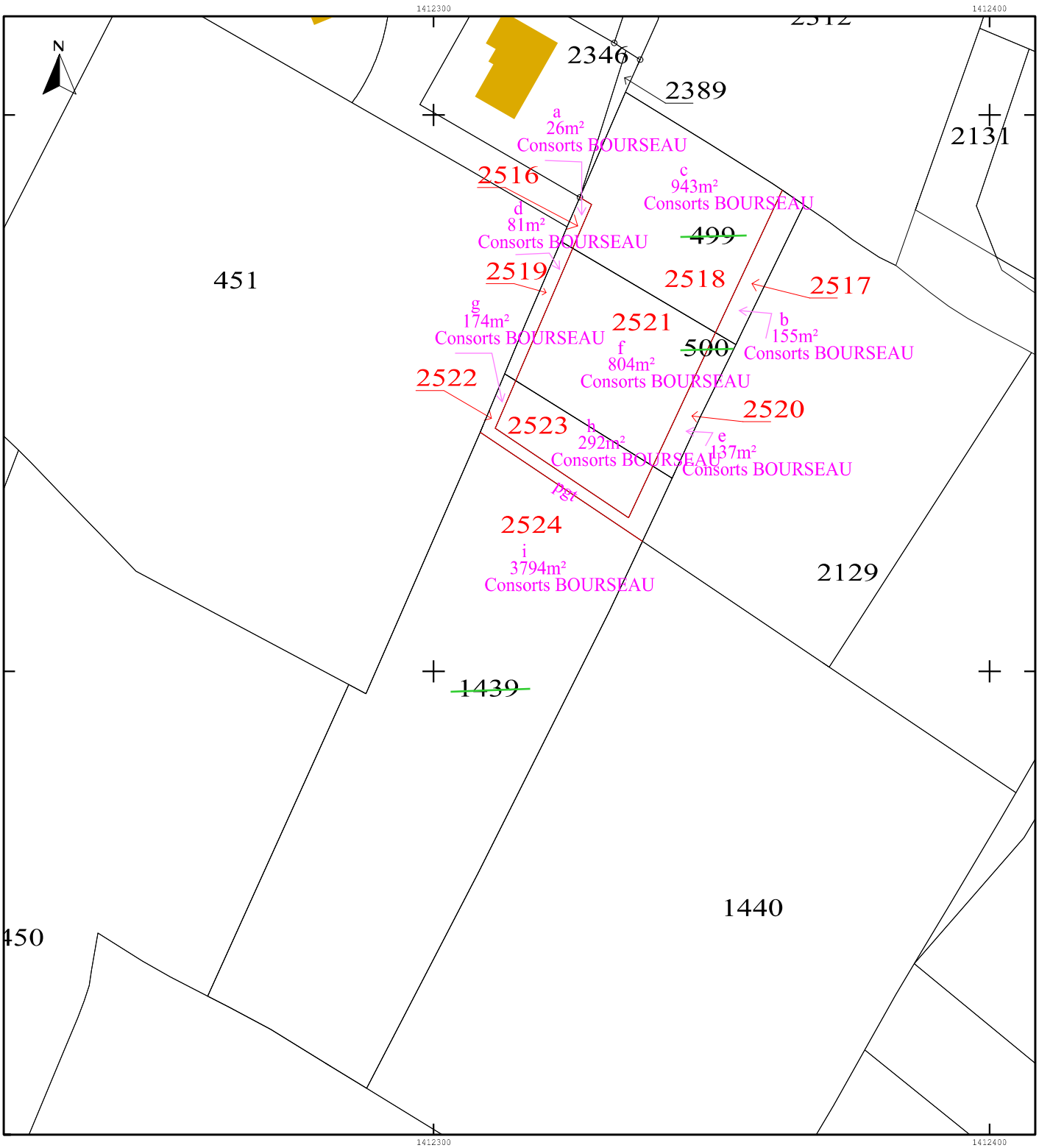
(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).